



POURQUOI ET COMMENT DEVENIR CFA ?

DANS NOTRE SECTEUR SANITAIRE, SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL, PRIVÉ NON LUCRATIF

Entre les mois d'avril et de juillet 2019, 500 organismes de formation ont fait enregistrer leur volonté de devenir CFA. La libéralisation de l'activité de CFA ainsi que la profonde transformation de l'environnement de l'apprentissage constitue à l'évidence une opportunité pour les établissements de formation et pour les entreprises.

L'évolution des financements rend encore plus d'actualité le déploiement de l'apprentissage, peu développé jusqu'à présent dans notre secteur pour les métiers : infirmier, aide-soignant, accompagnant éducatif et social... Cette journée de formation permet de prendre la mesure de ces opportunités et de bien identifier les conditions de réussite.

OBJECTIFS

- Identifier les étapes de la mise en place d'un CFA
- Être capable de vérifier les conditions de réussite du projeté
- Être capable de structurer et de valider une décision d'ouverture d'un CFA
- Choisir la forme d'organisation la plus pertinente pour le CFA
- Faire un audit de sa situation pour apprécier les opportunités de l'apprentissage

CONTENU

Être CFA : quelles différences avec l'activité de formation continue ?

Les dix étapes de la création d'un CFA
Les incontournables de l'activité d'apprentissage : obligations d'un CFA

L'activité d'apprentissage : quelle offre de formation

Les certifications éligibles et la possibilité de les utiliser ; la question des professions réglementées
Le travail avec les référentiels
La possibilité d'allonger ou de réduire les cursus

L'activité d'apprentissage : quel modèle économique

Identifier les coûts contrats, leur définition et leur évolution
Trouver des ressources complémentaires
Les modalités de paiement : cas général et cas particuliers (durée réduite ou rallongée, interruption du contrat, début du cursus avant le contrat, etc.)
Les relations avec l'OPCO

L'apprentissage : quelle organisation des cursus ?

La définition du rythme d'alternance
Les modalités pédagogiques utilisables (AFEST, formation distancielle, etc.)
La sous-traitance de tout ou partie de la formation à un établissement de formation
La sous-traitance de tout ou partie de la formation à une entreprise

Le sourcing des jeunes

Le recrutement des jeunes apprentis
Les spécificités du contrat d'apprentissage
La sécurisation des contrats et la prévention des taux de rupture
La gestion de la relation CFA – Apprenti - Entreprise

Audit de votre situation

Les conditions de création d'un CFA sont-elles remplies
Faut-il créer un CFA ou travailler avec un CFA existant
Les étapes du projet, le planning et les conditions de réalisation
Faut-il intégrer, ou créer, un réseau de CFA



5 novembre 2019



Paris



316 €
par personne



1 jour

01 53 98 95 03 – formation@fehapp.fr

Prérequis

Connaissance de l'environnement de la formation professionnelle et du secteur sanitaire, social et médico-social

PUBLICS

- Dirigeants d'organismes de formation
- Responsables formation
- DRH
- Responsables d'établissements

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive alternant :

- apport d'outils et de méthodes
- réalisation d'audits et d'exercices permettant de guider la décision
- benchmark sur des créations récentes de CFA

INTERVENANTS

- Jean-Pierre WILLEMS – Consultant en Ressources Humaines et Formation